



## NOTE DE PRESSE

**Date :** 20 septembre 2024

**Lieu :** HDVC

### Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 71 08 80 / [chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr)

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

**Elus :** Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine et maire de Parthenay

**Services :** Floriane Peterschmitt, directrice générale des services de la CCPG / Maxime Guichet, directeur général des services de la Ville de Parthenay

**En présence de :** Philippe Fertier-Pottier, directeur de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres / Laurent Balavoine, Conseiller aux décideurs locaux Parthenay-Gâtine / Christelle Merdjimekian, comptable public au service de gestion comptable de Saint-Maixent-l'École

---

## Renforcer l'efficacité des circuits financiers : la Ville de Parthenay et la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine s'engagent

**La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et la Ville de Parthenay signent aujourd'hui un engagement partenarial avec la direction départementale des finances publiques pour améliorer le service à l'utilisateur, le suivi comptable et renforcer la coopération financière avec l'Etat.**

Depuis un an, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, la Ville de Parthenay et la direction départementale des finances publiques mènent une réflexion pour renforcer la collaboration entre les équipes, en particulier pour améliorer le service à l'utilisateur, tout en poursuivant la fiabilisation et la sécurisation des procédures comptables et financières des collectivités.

Les échanges entre les équipes de la Ville, de la Communauté de communes et de la DDFIP ont en effet mis en lumière la nécessité d'entamer un travail commun pour encore améliorer la gestion des deniers publics.

Plusieurs actions à mener ont été identifiées, notamment :

- Fiabiliser une base de données des tiers (des personnes) commune à la CCPG, la Ville et l'Etat pour faciliter les recherches, qui permettra notamment d'améliorer le recouvrement

- Renforcer les bonnes pratiques internes et mettre en place un contrôle allégé des dépenses.
- Mettre à jour les comptabilités pour que les données de la DDFIP, de la Ville et de la CCPG soient identiques. Ce travail est déjà en cours.
- Réaliser chaque année un bilan de l'état financier des collectivités, et permettre une analyse comparative et prospective.

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, la Ville de Parthenay et la DDFIP s'engagent aujourd'hui pour mener ce travail partenarial.